

La Ville de Grenoble se lance dans la démarche POMSE : Plans d'Organisation et de Mise en Sûreté des Établissements



Philippe BLANC, Chef du service Sécurité civile - Ville de Grenoble

C'est en 2012 que la Ville de Grenoble, par l'intermédiaire du pôle « Gestion des risques » de son service Sécurité civile, a été sollicitée par l'Institut des risques majeurs pour participer - aux côtés d'autres partenaires tel que le SDIS 38 - à l'élaboration d'un guide méthodologique, « *Plan d'Organisation et de Mise en Sûreté* », pour garantir en cas d'accident majeur la protection des populations dans les entreprises, commerces et établissements recevant du public (ERP).

Dans la suite logique de cette collaboration était envisagée l'application de la

démarche à quelques entreprises ou ERP du territoire grenoblois, démarche dont la faisabilité s'est toutefois avérée difficile.

Un recentrage sur les ERP municipaux

En partie à cause des événements graves que connaît notre pays ces dernières années, le projet a été réactivé l'an dernier et orienté en direction d'ERP municipaux accueillant un nombreux public. Les responsables de deux d'entre eux ont alors accepté de jouer les "cobayes" pour la réalisation de ce qui était devenu entre-temps le POMSE (Plan d'Organisation et de Mise

en Sûreté des Établissements). Selon leur disponibilité et leur implication, deux versions personnalisées différentes ont ainsi été élaborées, l'une - très complète - par l'équipe du Musée de Grenoble, l'autre - plus allégée - par celle de la Bibliothèque d'études et du patrimoine.

Concrètement, chaque groupe de contributeurs a été accompagné, quasiment au quotidien, par un(e) cadre du service Sécurité civile et un(e) stagiaire de l'IRMa.

Pour le musée, l'opération s'est achevée (provisoirement...) par la réalisation d'un exercice sur site "grandeur nature" qui a mobilisé l'ensemble du personnel durant une période de fermeture au public, sur un scénario de menace d'attentat et d'intrusion malveillante.



Mise en situation sur maquette d'une inondation à Grenoble, projet I²PRIM - Juin 2016 © A. Borelly



Musée de Grenoble © IRMa - S. Gominet

Car l'objectif de la Ville de Grenoble est double : formaliser ou améliorer les procédures visant à assurer la sécurité du public et du personnel accueilli dans l'établissement, mais aussi, plus largement, informer ce personnel sur les conduites à tenir en cas de survenance d'un événement grave (risque majeur notamment). L'élaboration du POMSE devient ainsi, pour l'agent municipal, une sorte de séance de "travaux pratiques" visant à lui permettre de s'appropriier les procédures propres à l'établissement dans lequel il évolue et à le sensibiliser sur le sujet dans un sens plus global, y compris au profit de sa sphère familiale.

Un développement progressif et coordonné

On peut considérer aujourd'hui que, dans sa première étape, l'objectif est atteint. Car il s'agit maintenant d'étendre la démarche à d'autres sites afin d'en extraire un document "modèle" susceptible d'être dupliqué dans ses grandes lignes, sans pour autant qu'il ne constitue un "POMSE type". En effet, il est très important que la co-construction

visant à l'appropriation par le personnel prenne en compte les spécificités de l'ERP, qu'elles soient géographiques, structurelles, de fonctionnement, etc.

À cet effet, une invitation avait été lancée à l'ensemble des responsables d'établissements recevant du public municipaux ; une quarantaine d'entre eux ont assisté en novembre 2016 à la séance d'une demi-journée au cours de laquelle plusieurs intervenants (SDIS¹, DDSP², direction des Tranquillités, IRMa, Musée de Grenoble) ont exposé chacun leurs missions, problématiques ou réalisations. À l'issue de cette séance, un appel à volontariat a été lancé et cinq nouveaux ERP viennent de s'engager à leur tour dans le projet POMSE : le Muséum d'histoire naturelle, le Conservatoire à rayonnement régional, le Théâtre de Grenoble, la Maison des associations et le Palais des sports.

Les POMSE au cœur d'une démarche globale d'information et de sensibilisation

À la Ville de Grenoble, la démarche POMSE s'inscrit dans le cadre plus large d'une volonté forte de diffuser les bonnes pratiques en matière d'appréhension des risques majeurs.

Ainsi, depuis plusieurs années, les établissements scolaires grenoblois sont accompagnés dans l'élaboration de leur PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité). S'il s'agissait surtout à l'origine d'aider les chefs d'établissement sur un plan technique (détermination des locaux les mieux adaptés pour une mise à l'abri, repérage des organes de coupure d'urgence, ...), cette collaboration s'est étendue jusqu'au conseil ou à l'observation d'exercices.

Plus récemment, et suivant en cela une certaine logique, est apparue la nécessité d'étendre la démarche PPMS au temps périscolaire, complémentaire mais cohérente avec la précédente. Au travers de réunions sectorisées, l'ensemble des responsables d'animation

ont bénéficié d'une formation présentant les risques présents sur la commune, les acteurs du secours et de la sauvegarde de la population, les systèmes d'alerte (sirène, automate d'appel, ...), les bons réflexes, etc. Un accompagnement personnalisé ne pouvant être assuré, du fait du nombre important d'établissements, une trame de PPMS a été proposée, à charge pour chacun de la compléter et de l'adapter.

C'est bien ce même esprit d'essaimage qui guide aujourd'hui la démarche POMSE grenobloise.

Pour être tout à fait complet sur le sujet, nous ne pouvons occulter l'action menée par une doctorante en Géographie, Audrey

Borelly (Laboratoire PACTE-Université Grenoble-Alpes), l'IRMa et le service Sécurité civile en direction des agents de plusieurs services œuvrant notamment sur l'espace public (Propreté urbaine, Police municipale, Espaces verts, Nettoyage des locaux, ...). Initiée par de courtes séances d'information agrémentées de petites vidéos, toujours selon la même trame (inventaire des risques / acteurs / moyens d'alerte / consignes et conduite à tenir / organisation municipale), elle pouvait déboucher, pour les volontaires, sur un travail individuel spécifique en compagnie de la doctorante visant à l'évaluation a posteriori de l'impact de l'information préventive délivrée et à la mise en situation sur une maquette.

En conclusion, nous pouvons affirmer que la démarche POMSE s'est parfaitement inscrite dans celle, plus globale, de délivrance d'un message de prévention auprès d'un public interne large et diversifié dont elle reste un axe essentiel, tout en pouvant en constituer le prétexte.

1 SDIS = Service Départemental d'Incendie et de Secours

2 DDSP = Direction Départementale de la Sécurité Publique

A propos du POMSE du Musée de Grenoble

Robert DAMATO, Directeur technique du Musée de Grenoble, qui s'est tout particulièrement investi dans l'élaboration du POMSE, nous livre ses impressions :



« Mon implication dans la démarche POMSE est liée à deux facteurs : le travail que tout équipement comme le nôtre doit engager sur son PSO (Plan de Sauvegarde des Œuvres) et une sensibilité personnelle aux questions de sécurité, notamment dans le contexte actuel qui ne met pas, hélas, le Musée à l'abri d'un acte grave. Dans ce sens, il me semblait nécessaire de m'appuyer sur les compétences et l'expérience de l'IRMa et du service Sécurité civile, mais aussi de faire accompagner le projet par le maximum de personnes au sein du personnel afin que chacun s'approprie les procédures.

C'est un travail assez lourd, qui a demandé du temps. À cette occasion, je me suis aperçu que nombre de professionnels du Musée ne connaissaient pas ou mal les dispositifs et processus de sécurité de l'établissement ; cela a donc permis une piqûre de rappel. Par ailleurs, nous étions jusqu'alors plutôt axés sur une stratégie d'évacuation (incendie) alors que nous avons dû étudier sérieusement celle de mise à l'abri (terrorisme).

J'en dégage deux points positifs importants. La volonté d'appropriation a engendré un rapprochement entre tous les métiers œuvrant dans nos murs et une remobilisation de l'ensemble des acteurs. Le travail effectué a, quant à lui, mis en place auprès de ces derniers une culture de la prévention des risques qu'ils ne possédaient pas forcément. Un enseignement important est qu'il nous faut savoir être réactifs face à une situation imprévue. Notre POMSE est élaboré ; il faut maintenant le faire vivre ! »